

des délations pour inspirer au sieur Péan la confiance la plus légitime. Il oppose aux traits que quelques imposteurs lui lancent le cri public de la Colonie, le témoignage unanime de tous ses Supérieurs, & il réunit aux preuves victorieuses de son innocence les considérations naissantes de ses services personnels, de ceux de ses peres, & de la famille à laquelle il s'est allié.

*Monsieur DUPONT, Conseiller-Rapporteur.*

*M<sup>e</sup> AUBRY, Avoca.*

*BOUDOT, Proc.*

**P**AG  
po  
*Ibid. lig*  
la

Page 14

Page 18

dé

qu

Page 20

Page 27

ne

da

Pé

ga

ria

a j

ses

fel

pr

Page 28

pa

ch

me

po

Co

qu